

NOU[S]VELLES

ÉDITO [1] – VALEURS [2] – ACTUE[3] – BRÈVES [4] – EXTRAIT RAPPORT D'ACTIVITÉ ET COMPTES 2015 (FEUILLET ORANGE)



L'INSERTION, UNE PRIORITÉ

(ÉDITO)

Un projet pilote vient de démarrer au CSP, dans le cadre du nouveau plan d'action Asile mis en place entre le canton et les œuvres d'entraide. Une nouvelle conseillère en insertion sociale et professionnelle (CISP) a rejoint l'équipe du programme ECHELLE. En étroite collaboration avec les assistants sociaux du secteur réfugiés, les personnes venant d'obtenir le statut de réfugié seront suivies dès leur arrivée, afin d'identifier leurs ressources, de mesurer leur parcours (situa-

tion sociale, compétences professionnelles, formation acquise dans le pays d'origine, etc.) et d'évaluer leurs besoins, afin de mettre en parallèle leur projet de vie et les réalités quotidiennes. La réactivité de cette prise en charge est un atout pour une intégration réussie. Intégration, insertion et autonomie sont les mots-clés pour la réussite du travail social dans tous les secteurs du CSP!

Pierre Borer,

directeur du CSP du canton de Neuchâtel

DANS LE RETROVI[S]EUR

LE FEUILLET SPÉCIAL ORANGÉ DE CETTE ÉDITION VOUS PROPOSE DE JETER UN COUP D'OEIL DANS LE RÉTROVISEUR, AVEC UN EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 DU CSP. LE RAPPORT COMPLET ET LES COMPTES VOUS ATTENDENT SUR:
WWW.CSP.CH/NEUCHATEL/RAPPORT-D'ACTIVITÉS/

(VALEURS) DÉFENSE JURIDIQUE POUR TOUS

Pour le 3^e épisode de notre série sur les valeurs du CSP, c'est au tour du secteur juridique de prendre la plume.

Force est de constater que dans la vie de tous les jours, il est impossible de connaître toutes les lois et que l'adage « Nul n'est censé ignorer la loi » ne correspond pas à la réalité. Or, les conséquences d'une méconnaissance des règles juridiques peuvent être lourdes. Le secteur juridique du CSP a pour but **d'aider tout un chacun à connaître et à défendre ses droits.**

Les personnes ayant peu de moyens financiers peuvent demander l'assistance judiciaire, à savoir l'avance des frais de justice et d'avocat par l'Etat. L'assistance judiciaire n'intervient toutefois que dans le cadre d'une procédure devant les autorités, mais n'est pas allouée si une personne demande uniquement des renseignements sur ses droits ou un appui pour la rédaction d'une simple lettre comprenant des arguments juridiques. En outre, lorsque le litige (par exemple une facture non due) porte sur un montant relativement faible, même si la personne obtient gain de cause et que la facture est

annulée, les honoraires qu'elle doit au final payer pour les conseils juridiques sont souvent plus élevés que la facture litigieuse elle-même. Lorsque le budget est serré et qu'il est déjà difficile de boucler les fins de mois, beaucoup de gens renoncent donc à faire valoir leurs droits, ce dont profitent certaines personnes peu scrupuleuses.

Par exemple, il arrive fréquemment qu'une dette non payée soit reprise par des sociétés de recouvrement. Or, certaines d'entre elles n'hésitent pas à additionner à la créance de base des frais excessifs qui augmentent considérablement le montant dû initialement. Par ailleurs, pour faire face à une situation difficile, il n'est pas rare que des personnes acceptent de conclure des contrats de crédits imposant des intérêts extrêmement élevés et n'examinant pas la réelle capacité financière des emprunteurs. Il est également fréquent que des sociétés profitent de la faiblesse et de la crédulité des gens pour conclure des contrats, y compris

par téléphone, avec des personnes dont la situation est précaire. Le rôle du secteur juridique du CSP est alors que chacun puisse **obtenir justice indépendamment de sa situation financière**, en aidant les personnes dans le besoin à faire respecter leurs droits.

Enfin, une grande partie du travail du secteur juridique du CSP est de **collaborer avec les assistants sociaux** de l'institution pour les aider à résoudre les problèmes juridiques qu'ils rencontrent dans leurs dossiers. En examinant avec eux si les dettes sont légalement fondées et en faisant annuler certaines d'entre elles qui sont injustifiées, le montant restant à disposition pour un désendettement augmente, ce qui est bénéfique tant pour les personnes qui demandent de l'aide que pour la société dans son ensemble puisque les créanciers légitimes pourront alors être payés.

Crystal Dufaux Hess,
avocate-conseil CSP





(ACTU) RENCONTRE DES CSP À NEUCHÂTEL

Les quatre CSP des cantons de Genève, Vaud, Berne-Jura et Neuchâtel organisent à tour de rôle tous les trois ans une rencontre de leurs collaboratrices et collaborateurs. C'est l'occasion d'échanger entre personnes qui travaillent au quotidien pour le même idéal social. Le 27 mai dernier, ils étaient plus de 190 à être accueillis en terre neuchâteloise par le CSP du lieu, à Microcity. Après une présentation de ce pôle d'innovation par Madame Marcella Giovannini, directrice de l'institut de Microtechnique de l'EPFL, M. Alain Bolle, directeur du CSP Genève et président de l'Association CSP.ch a présenté le travail de cette association, dont le comité est composé des quatre directeurs et directrice des CSP. Pour la partie de réflexion, M. Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'Etat et chef du département de l'économie et de l'action sociale du canton de Neuchâtel, a présenté la situation sociale du canton de Neuchâtel, ainsi que les axes prioritaires que l'Etat entend entreprendre pour limiter les besoins d'assistance.

Soulignant notamment le paradoxe neuchâtelois: alors que le canton de Neuchâtel occupe le haut du podium avec la 3^e place des cantons dans les domaines des emplois industriels et de l'exportation, et la 6^e place par rapport au PIB, il se retrouve au bas du classement pour ce qui est du revenu moyen (23^e), du taux de chômage (25^e) et du taux de l'aide sociale (26^e). Une large partie de la matinée a laissé la place à un débat animé par M. Roger Guignard, correspondant neuchâtelois de la RTS. Echanges intéressants et constructifs, tant pour les acteurs sociaux des CSP que pour le conseiller d'Etat, visiblement ravi de débattre dans ce contexte. A la question de savoir ce qu'un conseiller d'Etat attend d'une institution comme le CSP, M. Karakash a fait part de son admiration pour le travail du CSP, qui selon lui bénéficie d'une « crédibilité » à 360°. L'Etat compte sur le CSP pour répondre ou relayer les besoins actuels, pour contribuer aux réflexions plus prospectives. Il attend du CSP qu'il offre un cadre de mobilisation des énergies et qu'il

ose des approches innovantes face aux défis d'aujourd'hui.

La première partie de cette journée a été ponctuée par un apéritif dînatoire entièrement préparé et servi par le secteur insertion de la Joliette dans le Hall de Microcity. La Joliette a relevé le défi de servir des mets succulents à 190 personnes, avec compétence et sourire. Bravo et merci!

Pour l'après-midi, chacun a tiré au sort un groupe pour une visite guidée, soit de la Ville, soit du Château, soit du Latanium. Réflexion, rencontres, échanges: l'objectif a été atteint. La journée s'est terminée par un verre de l'amitié servi sur une terrasse proche de la gare, surplombant la Ville et le lac de Neuchâtel, sous un soleil radieux, ce qui fut rare cette année au mois de mai! Comme quoi le CSP n'est pas né de la dernière pluie...

Pierre Borer
Directeur du CSP Neuchâtel

(BRÈVES) CSP NEUCHÂTEL**PRÉVENTION À L'ENDETTEMENT DES JEUNES LES FICELLES DU BUDGET: AUSSI POUR LES ENTREPRISES ET INSTITUTIONS!**

Fort de l'expérience des Ficelles du Budget, nos assistants sociaux organisent des demi-journées de prévention à l'endettement des jeunes (apprentis et autres jeunes en formation) dans le cadre des entreprises et de toutes les institutions qui en font la demande. Notre coordinatrice Anne Bersot est joignable au 032 772 19 60.

CHANGEMENT DE CAISSE-MALADIE POUR 2017

Rappel: les résiliations des contrats d'assurance-maladie (LAMal) doivent parvenir aux caisses au plus tard le 30 novembre à midi.

Les assurances complémentaires sont à résilier avant fin septembre pour fin décembre. Vérifiez votre contrat d'assurance complémentaire avant toute résiliation.

COUPLE: PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Pour toute personne désireuse de pouvoir parler rapidement et

anonymement de ses préoccupations conjugales ou familiales avec un professionnel. **La permanence couple et famille de l'Arc jurassien répond au numéro 0840 420 420 du lundi au vendredi de 12h30 à 14h00.** www.permanencecouplefamille.ch

CHERCHONS HOMMES FORTS BÉNÉVOLES!

Les Boutiques du CSP cherchent des bénévoles, notamment des hommes forts pour la vente des meubles. Le produit des ventes de matériel de seconde main contribue au financement des activités sociales du CSP.

Renseignements:

La Chaux-de-Fonds: 032 967 99 70
Neuchâtel: 032 722 19 60

RAPPORT SOCIAL DU CANTON DE NEUCHÂTEL: A LIRE!

Le service de l'action sociale du canton de Neuchâtel, avec le concours du service cantonal de la statistique, a rédigé le Rapport social 2015 sur la situation sociale dans le canton. Premier du genre dans le canton,

ce rapport dresse l'évolution du profil sociodémographique de la population neuchâteloise et donne une vue d'ensemble des outils de la politique sociale cantonale. Les indications qui en résultent, tant sur l'évolution de la pauvreté que sur l'étendue des prestations fournies, doivent permettre d'orienter de manière ciblée les actions visant à lutter contre la pauvreté.

<https://csp.ch/neuchatel/rapport-social-2015-canton-de-neuchatel/>

WWW.GUIDESOCIAL.CH

Ce site internet répond à de nombreuses questions sociales et juridiques. A consulter!

WWW.CSP.CH

Vous y trouverez toutes les actualités des CSP en un seul clic.

**(CONTACTS)****CSP NEUCHÂTEL**

Rue des Parcs 11
2000 Neuchâtel
T 032 722 19 60
csp.neuchatel@ne.ch

CSP LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
T 032 967 99 70
csp.cdf@ne.ch

CCP 20-4713-9

IBAN CH37 0900 0000 20000 4713 9

BOUTIQUE NEUCHÂTEL

La Grande Puce
Rue des Sablons 48
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

BOUTIQUE CHAUX-DE-FONDS

Le Vieux Puits
Rue du Puits 1
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

BROCANTE LA JONCHÈRE

Mercredi de 14h00 à 17h00
Samedi de 09h00 à 12h00

RAMASSAGE À DOMICILE (gratuit) DÉBARRAS D'APPARTEMENTS (sur devis)

Neuchâtel T 032 722 19 60
Chaux-de-Fonds T 032 967 99 70
www.csp.ch

(AGENDA)**DU 8 AU 14 SEPTEMBRE - CAPA'CITÉ**

Le CSP sera présent à Capa'cité. Les assistants sociaux du *Secteur social – prévention et désendettement* animeront un stand de sensibilisation à la gestion d'un budget. Sous forme ludique, les élèves pourront découvrir les rubriques d'un budget tout en dépensant l'argent en leur possession.

Capa'cité se déroulera cette année à La Chaux-de-Fonds, et présentera plus de 200 professions.

JEUDI 22 SEPTEMBRE - CAP LOUVERAIN

Participez à la journée de rencontre avec les requérants d'asile vivant dans les centres d'accueil du canton de Neuchâtel. *Organisation:* Bel Horizon et La Joliette-CSP.

Informations: 032 857 30 10

MARDI 27 SEPTEMBRE - FORMATION DOMAINE DE L'ASILE EN SUISSE

Qui sont les requérants? D'où viennent-ils? Pourquoi ont-ils quitté leur pays? Quel est leur statut? Quels sont leurs droits et devoirs? Quelle est la différence entre un requérant d'asile et un réfugié? Quelle est la différence entre un « faux » et un « vrai » réfugié? Combien d'argent reçoivent-ils? Qu'est-ce qu'une procédure d'asile? Les requérants, peuvent-ils travailler?...

Pour y voir plus clair, deux professionnelles du secteur Migration du CSP mettent à nouveau sur pied cette journée de formation tout public.

Renseignements:

<https://csp.ch/neuchatel/news/>
Inscription jusqu'au 20 septembre 2016: caroline.hensingner@ne.ch

JEUDI 3 NOVEMBRE - FORUM VIVRE SANS EMPLOI

10^e édition! Thème: « Rebondir d'une vie à l'autre », avec Marion Aufseesser, auteure et spécialiste en transition, et Déborah Küttemann, consultante en communication et comédienne. Informations: La Joliette-CSP, tél. 032 857 30 10

DU 2 AU 4 DÉCEMBRE - MARCHÉ DE NOËL DE LA JOLIETTE

Une manifestation incontournable! Réservez ces dates dans vos agendas.

Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)

(IMPRESSUM)**ÉDITION NEUCHÂTEL**

Editeur responsable
Centre social protestant
Neuchâtel
Rue du Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
T 032 967 99 70
csp.cdf@ne.ch

Impression

Imprimerie de l'Ouest SA
Cormondèche

Ont collaboré à ce numéro

Crystal Dufaux Hess, Isabelle Baume, Fabienne Sallin

Photos

Rebecca Bowring, CSP, Fotolia

Conception

Buxum-communication.ch

Rédaction et réalisation

Pierre Borer, Olivier Salvi

EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 DU CSP

Le rapport complet se trouve sur notre site <https://csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/>
La version papier peut être obtenue auprès de nos secrétariats de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Billet du président du Conseil de fondation du CSP

Après le cinquantième anniversaire, nous allons bientôt fêter le premier... non pas que nous désirions remettre les compteurs à zéro et oublier toute l'histoire du CSP, mais bien au contraire, parce que fort de son expérience de 50 ans, le CSP a atteint la maturité qui lui a permis de devenir une Fondation. Cette transformation permet plus de souplesse, plus de transparence, mais implique aussi plus de responsabilité pour la gouvernance de l'institution. Pour nos collaborateurs, cette évolution n'est pas une révolution car très peu de changements sont intervenus dans le travail quotidien, si ce n'est la quantité de tâches qui ne cesse d'augmenter, mais ce phénomène n'est malheureusement pas nouveau. Raison pour laquelle d'ailleurs, le Conseil de Fondation a, pour certains secteurs, accordé des ressources supplémentaires tout en veillant à ne pas mettre en péril notre équilibre financier, sachant que nous devons pouvoir compter, chaque année, sur des ressources à hauteur d'environ 4 millions pour couvrir nos charges, ce qui n'est pas un objectif simple à remplir. Cet équilibre financier qui est le garant de notre pérennité est respecté pour la troisième année consécutive et nous en sommes très fier. Les efforts des collaborateurs, des bénévoles, des membres du Conseil de Fondation, des partenaires publics et des donateurs sont ainsi récompensés et nous permettent d'affirmer que le CSP est une institution saine, même si elle reste fragile car encore à la merci de vents contraires.

Le plus important est de constater qu'une fois encore, le CSP démontre, par le sérieux de sa gestion, que chaque franc qui lui est confié est utilisé avec parcimonie et efficacité.

C'est l'occasion de dire ici notre admiration devant l'engagement de nos collaborateurs et de nos bénévoles. Il est vrai que travailler au CSP n'est pas banal et sur bien des points particulièrement motivant, car c'est appartenir à une famille entièrement tournée vers son prochain, c'est donc être au service d'une mission noble empreinte des valeurs qui fondent le christianisme. Mais les moyens limités qui sont les nôtres en regard des besoins immenses que nous décelons auprès des Neuchâtelois, peuvent aussi être source de frustrations et rendre la tâche très difficile à assumer. Raison pour laquelle nous tenons à réitérer nos remerciements et notre profonde reconnaissance à tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont rendu notre action possible durant cette année 2015.

Merci à tous!

**Antoine Grandjean,
président du Conseil de fondation**

PRESTATIONS 2015 EN BREF**Secteur social – prévention et désendettement**

Afin de clarifier leurs champs d'intervention, les assistants sociaux du Secteur social polyvalent ont souhaité donner une nouvelle identité à leur secteur. Devenu Secteur social – prévention et désendettement, le service social du CSP souligne l'importance de ses actions dans le domaine de la prévention à l'endettement et du suivi qu'il propose en matière d'accompagnement dans le travail de désendettement.

Les Ficelles du Budget

Le programme de prévention à l'endettement des jeunes du CSP ne cesse d'évoluer et de se développer. Les Cash-Cash Parties organisées pour la première fois au Lycée Jean-Piaget à Neuchâtel et

à l'ESTER à la Chaux-de-Fonds ont rencontré un succès incontestable et cela quels que soient les acteurs. Proposées conjointement aux ateliers des *Ficelles du Budget*, nos animations ont touché en 2015 plus de 1'000 jeunes dans tout le canton. Des remerciements sont adressés à tous les intervenants, aux directions des institutions privées et publiques, ainsi qu'à l'Etat pour son financement.

Secteur juridique

407 personnes ont pu poser des questions dans le cadre de la permanence téléphonique et sur ces 407 demandes, 130 ont nécessité l'ouverture d'un dossier impliquant des recherches et des démarches plus approfondies. Les trois principaux domaines concernaient le droit de la famille, le droit des contrats et le droit des étrangers.

Secteur insertion de la Joliette

85 personnes ont traversé le programme. Les personnes sans emploi qui fréquentent le programme ont, chacune, des objectifs bien spécifiques, formulés: sortir de chez soi, rencontrer d'autres gens, exercer une activité, apprendre une technique, une langue, réorienter sa vie professionnelle, trouver du travail, donner du sens aux journées, valoriser ses compétences, être reconnu, découvrir de nouveaux possibles, échanger, oser, risquer, réussir, être utile au monde, accepter sa réalité, se réconcilier avec les autres et la société, retrouver une certaine dignité, appartenir, fraterniser, etc. www.joliette.ch

Secteur conjugal

Les 117 situations ouvertes ou suivies ont donné lieu à 428 entretiens. Les personnes entre 30 et 50 ans restent les plus nombreuses à recourir à notre service, bien que les aînés (depuis l'âge de 50 ans) consultent plus souvent que par le passé: 23% au lieu de 18.5% en 2014. Le pourcentage de consultations le plus élevé a concerné de «jeunes» couples qui ont eu moins de 5 ans de vie commune. Suit, dans l'ordre d'importance, le pourcentage des couples qui ont déjà vécu ensemble durant 5 à 10 ans.

Secteur requérants d'asile

L'année 2015 a été marquée par une augmentation du nombre de demandes d'asile en Europe, la Suisse ayant été touchée dans une moindre mesure. Cette crise migratoire a mis en évidence l'incapacité des Etats européens à s'entendre sur une politique commune d'accueil et d'examen des demandes de protection.

Secteur réfugiés statutaires

Le nombre de réfugiés pris en charge par le secteur migration a augmenté régulièrement tout au long de l'année. Les déséquilibres géopolitiques mondiaux et l'accélération du traitement des procédures d'asile en Suisse expliquent en partie ce plus grand nombre de réfugiés attribués au canton de Neuchâtel. Un marché de l'emploi compétitif et globalisé restreignant les opportunités pour les réfugiés d'intégrer le 1^{er} marché du travail explique aussi pourquoi ces derniers peinent à obtenir une rémunération leur permettant de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles.

ECHELLE - programme d'intégration professionnelle pour réfugiés

2015 a été une année de consolidation des options prises depuis quelques années, notamment en matière de développement des partenariats avec les entreprises et d'accompagnement individuel et collectif des personnes en fonction de leurs besoins spécifiques. Pour 2016, l'équipe d'ECHELLE se réjouit de la mise sur pied d'un projet d'accompagnement socio-professionnel plus précoce des réfugiés attribués au CSP.

Secteur ramassage et boutiques

Les boutiques sont ouvertes à tout public et mettent un accent particulier sur cette mixité: d'année en année, nos boutiques développent la notion de l'accueil, afin qu'elles soient également un lieu de rencontre et d'échange. Elles permettent aussi à notre réseau de bénévoles d'offrir de leur temps pour autrui. Cerise sur le gâteau, grâce au travail des bénévoles, ce secteur, auquel s'ajoute un service de débarras, permet de dégager une marge bénéficiaire de CHF 285'000.– en 2015.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2015

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice 2015	Exercice 2015
<i>Subventions et donations</i>		
EREN et Paroisses	317'600.00	RÉSULTAT D'EXPLOITATION
Etat de Neuchâtel		151'250.12
Contrat de prestations	206'000.00	Résultat financier
Service dettes	240'000.00	4'083.72
Service consultations conjugales	82'400.00	Résultat immeuble
Indemnisation dossiers réfugiés	850'500.00	3'763.40
		Résultat exceptionnel
		225'183.44
Communes neuchâtelaises	32'800.00	Résultat avant variation du capital des fonds
		384'280.68
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL SA : secteur social	74'800.00	Attribution au capital de fonds
		-319'550.87
EPER : secteur requérants d'asile	35'000.00	Utilisation du capital de fonds
		57'583.82
COSM : programme ECHELLE	210'000.00	Résultat avant attribution aux réserves
		122'313.63
SERVICE DE L'EMPLOI : secteur insertion de la Joliette-CSP	437'472.00	Utilisation de la réserve de fluctuation des recettes de La Joliette
		702.25
PRESTATIONS DIVERSES	176'934.90	RÉSULTAT ANNUEL APRÈS ATTRIBUTION AUX RÉSERVES
		123'015.88
LOTERIE ROMANDE - Commission neuchâtelaise	80'000.00	
DONS		
Amis du CSP	173'504.09	
Campagne de Mars	46'453.40	
Budget des autres	46'741.39	
Dons in memoriam	14'386.25	
Dons et Legs	17'283.65	
Contributions clients	47'690.45	
BOUTIQUES ET DÉBARRAS	775'186.05	
La Joliette	148'497.55	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	4'013'249.73	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Contributions et donations versées		
Budget des autres	66'923.16	
Campagne de Mars	368.15	
Amis du CSP	12'813.50	
Charges de personnel	3'087'561.40	
Loyers	97'200.00	
Electricité et entretien	44'847.95	
Bureau et Administration	155'774.70	
Informatique	105'061.05	
Assurances	13'305.05	
Ramassage et Boutiques	116'097.30	
Joliette	133'139.90	
Echelle	10'291.65	
Prévention des jeunes	2'047.20	
Amortissement	16'568.60	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3'861'999.61	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	151'250.12	

Les comptes du secteur insertion de la Joliette-CSP ont été intégrés à ceux de la Fondation par consolidation au 31 décembre 2015, raison pour laquelle il n'y a pas cette année de comparaison avec l'année précédente.



LES COMPTES COMPLETS ET LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015
[HTTPS://CSP.CH/NEUCHATEL/RAPPORT-DACTIVITES/](https://csp.ch/neuchatel/rapport-dactivites/)